PRESSE

Communiqué de presse

rennes VIVRE EN INTELLIGENCE

METROPOLE Rennes vivre en intelligence

Service de Presse
Rennes, Ville et Métropole
Tél. 02 23 62 22 34
@Rennes_presse

Vendredi 15 octobre 2021

Circulation en centre-ville et aménagement du cœur de métropole

La concertation citoyenne se poursuit

La Ville de Rennes et Rennes Métropole poursuivent jusqu'au 30 novembre la concertation "Centre-ville : vos idées en actions" lancée le 6 septembre dernier, auprès des Rennais, des habitants de la Métropole, des usagers du centre-ville et des commerçants, dans le cadre du projet urbain Rennes 2030. L'objectif de cette concertation sur le cœur de ville, ouverte à tous, est de recueillir les attentes de chacun sur ses usages futurs.

En parallèle, **la concertation auprès des Rennais et des commerçants se poursuit autour de la circulation et des mobilités en centre-ville, dans la continuité du Plan de déplacements urbains 2019-2030 (PDU) de Rennes Métropole**. Plusieurs formats (réunions, ateliers, consultation en ligne, etc.) et un dispositif accessible en ligne depuis la plateforme de la fabrique citoyenne sont proposés pour que chacun puisse apporter sa contribution au travail de réflexion mené actuellement pour redessiner les mobilités en centre-ville.

Une démarche de concertation ouverte à tous les Rennais et Métropolitains pour redessiner le centre-ville de Rennes

Objectifs, ambitions et calendrier de la concertation citoyenne

Validée par le Conseil municipal du 26 avril 2021 et lancée le 6 septembre 2021 par la Ville et la Métropole, cette concertation vise à traduire de manière opérationnelle un projet d'ensemble pour les espaces publics. **Elle s'inscrit dans la démarche Rennes 2030, lancée en 2016 pour redéfinir le projet urbain de la Ville de Rennes.** Dans la volonté d'inclure chacun à cette large concertation, **des ateliers ont été organisés spécifiquement pour les commerçants, en plus des ateliers tout public** ouverts aux habitants de tous les quartiers de Rennes et de toutes les communes de la Métropole, les mardi 5, mercredi 6, jeudi 7, mardi 12, mercredi 13 et jeudi 14 octobre derniers, au Couvent des Jacobins.

L'objectif de cette concertation est d'accompagner les évolutions d'usages, en permettant le réaménagement de certaines rues et places, pour donner davantage d'espace aux piétons et aux vélos, et pour apporter plus de nature en centre-ville. Plusieurs sites emblématiques sont appelés à évoluer : la place du Champ Jacquet, la place de la République, les Quais de Vilaine, la rue de l'Horloge…

Le cœur de Rennes, quartier de tous les Rennais et de tous les Métropolitains, a fait l'objet d'une large concertation lancée en 2018 pour imaginer le centre-ville

en 2030. Les Rennaises et les Rennais ont été nombreux à contribuer au projet urbain et à témoigner de leur envie que le futur plan de circulation permis par la ligne B de métro permette d'apaiser et de mettre davantage en valeur les places du centre-ville, qui ont été aménagées à une époque où les villes devaient s'adapter à la voiture plutôt que l'inverse.

Avec l'ouverture prochaine de la ligne b, un nouveau plan de circulation à définir

Avec la prochaine mise en service de la ligne b de métro, le plan de circulation des bus va être modifié en profondeur à Rennes, et particulièrement en centre-ville. En conséquence, c'est un nouveau plan de circulation global qu'il faut désormais bâtir.

Le principe d'une zone à trafic limité (ZTL) a été proposé pour l'hypercentre. C'est un dispositif plus souple que l'aire piétonne : le périmètre n'est pas fermé par des bornes d'accès et des boucles de circulation permettent d'y circuler.

La ZTL a notamment été proposée car elle permet de maintenir l'accès aux trois parkings compris dans le périmètre (Lices, Chézy-Dinan, Hoche).

Cette nouvelle phase de concertation se poursuit jusqu'au 30 novembre et fera l'objet d'une restitution entre décembre 2021 et janvier 2022. Les nouvelles boucles de circulation et le fonctionnement du cœur de ville apaisé seront expérimentés dans le courant du premier semestre 2022. Des ajustements se feront, si besoin, suite à cette expérimentation.

Grâce au métro, un million de kilomètres de bus redéployés dans la métropole avant les trambus

Avec la mise en service de la ligne b, l'ensemble du réseau de bus va être revu et un million de kilomètres de bus vont être redéployés dans les communes de Rennes Métropole, en extra-rocade. Cinq lignes de trambus sont également programmées dans les années à venir, afin de renforcer l'offre de transports collectifs performants dans la première couronne métropolitaine.

Côté stationnement, des parcs relais sont aménagés autour de la ligne b, créant 2 000 places supplémentaires (800 à Saint-Jacques – Gaîté, 400 aux Gayeulles et 800 à Cesson Via Silva). La capacité du parc relais de la Poterie a quant à elle été doublée (700 places). En centre-ville, un nouveau parking souterrain va voir le jour à l'Hôtel Dieu (305 places). Il a vocation à maintenir une offre de stationnement équivalente (et même légèrement supérieure) à celle du parking Vilaine, qui compte aujourd'hui 246 places et est amené à être transformé.

Un Plan de déplacements urbains adopté en 2020 après une large concertation auprès de la population et des acteurs du territoire

Une concertation globale sur le nouveau Plan de déplacements urbains de la Métropole rennaise (PDU), comprenant l'accès au cœur de Rennes et la desserte extra-rocade, a été menée ces dernières années auprès des acteurs du territoire et de la population.

Adopté en Conseil métropolitain le 30 janvier 2020, le PDU fixe pour 10 ans l'organisation des mobilités et les actions en matière de transports et de déplacements sur le territoire. Ce PDU s'applique aux 43 communes de la métropole rennaise jusqu'en 2030.

Rappel des étapes de la concertation du PDU :

- **Échanges avec les élus et partenaires entre 2014 et 2015 :** organisation d'un séminaire des élus communaux comprenant quatre séances de travail entre novembre 2014 et mars 2015.
- **7 ateliers thématiques avec la participation des acteurs économiques et institutionnels du territoire, et échanges avec les communes (comités de secteurs) entre octobre 2015 et mars 2016 :** ateliers avec les élus et techniciens des communes afin de préciser les problématiques locales pour le Plan de déplacements urbains.
- **Une concertation grand public entre avril et octobre 2018 :** 9 réunions publiques ont été organisées dans différentes communes durant cette période. Elles ont réuni plus de 1 300 participants.
- **Bilan de la concertation présenté le 17 novembre 2018** avec 265 propositions formulées par les habitants.
- **Une enquête publique s'est déroulée d'août à septembre 2019.** 573 observations, correspondant à 1 193 sujets, ont été déposées suite à cette enquête. La commission d'enquête a rendu son rapport final le 20 novembre 2019.

→ Plus d'informations sur ce lien.